Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 55 (1993)

Heft: 2

Rubrik: Marché des machines

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

53° Assemblée des membres de l'Association suisse de fabricants et commerçants de machines agricoles

L'AGRAMA sur la route du succès

«Innover et réorganiser»: mots-clefs prononcés par le président Kurt Hauenstein lors de l'assemblée annuelle de l'ASMA à Berne, ils désignent les deux voies à emprunter si l'on veut se maintenir hors de l'eau dans une branche des machines agricoles fortement mise à l'épreuve ces temps-ci.

Les résistances dues au frottement entre les organisateurs de l'exposition traditionnelle de machines agricoles, la BEA notamment et l'ASMA, ont suscité quelques tensions. Afin que les fabricants de machines agricoles respectent sans restriction la convention des exposants de l'ASMA, soit de présenter leur matériel uniquement à Lausanne ou à Saint-Gall, les marchands ne sont plus autorisés à exposer à la BEA ou à l'OLMA. Les résultats se font alors ressentir sur le nombre des visiteurs. Un recours présenté à l'assemblée annuelle pour annuller ce point de la convention est resté sans succès. Au centre des débats, la crainte des revendeurs devant la diminution des ventes et la réorganisation interne du groupe d'experts G qui représente les intérêts des spécialistes et du commerce des machines agricoles.

La technique agricole en effervescence

Kurt Hauenstein chiffre la surcapacité du secteur des machines agricoles à env. 50%, répartis sur tous les niveaux de la branche, de la production à l'importation et du grossiste au revendeur régional. En Suisse, des estimations optimistes prévoient la vente de 2000 tracteurs en 1995. Pour l'Europe occidentale, les pronostics sont tout aussi sombres quoique l'on compte sur les besoins à couvrir des pays de l'est. Comme on peut l'observer sur le tableau, les besoins mondiaux ne sont

lieux ruraux devrait aussi entrer dans les mœurs des ateliers de machines agricoles et impliquerait une certaine collaboration entre les revendeurs pour les services destinés aux diverses marques.

De plus, K. Hauenstein s'oppose à divers «gadgets» dont le marché suisse veut équiper les tracteurs. Non seulement ceux-ci gonflent les prix mais deviennent un frein à l'importation de véhicules agricoles car, souvent dépassés, ces équipements ne corres-

pas si menacés. Toutefois la tendance au recul qui s'est étalée sur plusieurs

années à l'étranger a vu son équivalent s'effondrer en une année en Suisse. Les bons conseils pour échapper à la crise coûtent cher ... Le président de

l'ASMA a noté les efforts entrepris ces derniers temps pour se démarquer d'une part, par un esprit innovateur et

par de hautes performances et d'autre part pour rechercher la coopération à tous les niveaux. Que les tracteurs se distinguent dans les grandes lignes les uns des autres par la couleur ou leur

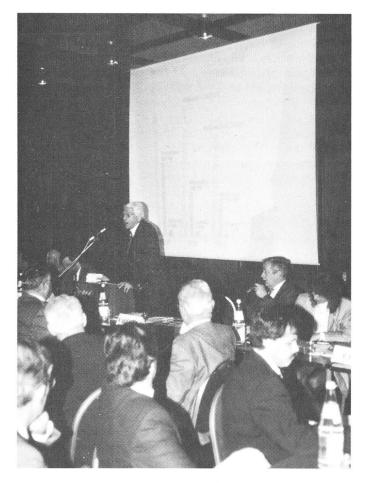
style de construction n'est pas une

nouveauté. Selon K. Hauenstein, la

collaboration entre exploitants des mi-

Effervescence dans le maché des machines agricoles: les colonnes montrent nettement le rétrécissement du marché des tracteurs. Selon le président K. Hauenstein, les issues sont à rechercher dans les innovations et la coopération.

Vente des tracteurs 1980 1990 1995 (estimations) Monde entier 1,3 mio 1 mio 750 000 Europe occidentale 300 000 180 000 130 000 Suisse 4600 3600 2000 (Source ASMA)



TA 2/93 17

Marché des machines

pondent pas toujours aux prescriptions légales sur l'environnement.

Groupes d'experts

Les membres de l'ASMA, organisés en plusieurs groupes, représentent divers intérêts. Ces groupes d'experts se réunissent sur les thèmes de:

- l'aménagement extérieur des fermes
- les machines agricoles
- les installation des traite et de refroidissement du lait
- les machines agricoles motorisées et les tracteurs
- il réunit aussi le groupe G qui s'occupe des intérêts des spécialistes et du commerce des machines agricoles.

Actuellement, un groupe de projet travaille à réactiver le groupe G dont le but est d'assurer et de développer le système bien rôdé du «système en deux temps» producteur/importateur, ainsi que de soutenir les revendeurs locaux.

De très nombreux visiteurs à l'AGRAMA

Personne ne met en cause le bienfondé et l'utilité de l'AGRAMA en tant que foire spécialisée pour la mécanisation et la rationalisation de l'agriculture. Des voix se sont élevées du côté des fabricants d'installations d'étable et de machines à traire (Alpha Laval) pour s'opposer à la pression de l'ASMA qui force les entreprises à n'exposer qu'à l'AGRAMA. Pour ces firmes, la proximité du client et l'ambiance familière qui règnent à la BEA ou à l'OLMA forment une partie intégrante du marketing. De l'avis d'un participant, la réa-



Kaspar Aebi quitte le comité de l'association après 21 ans d'activités. Jürg Minger de la maison Aebi & Co., directeur des ventes et du marketing, est désigné comme successeur.

lité prouve aussi que la femme et toute la famille prennent une part importante aux décisions d'investissements. Néanmoins, les réflexions sur les finances émises par les entreprises de machines agricoles et dont on constate une diminution du volume des annonces dans la presse verte, vont clairement dans le sens d'une concentration des offres agricoles dans le cadre d'une foire. La justesse de cette hypothèse s'est à nouveau vérifiée à l'AGRAMA de Lausanne: ce n'est pas moins de 46250 visiteurs qui se sont renseignés auprès de 238 stands. Le secrétaire de l'ASMA Urs Hofer espère que l'avenir verra tout naturellement la poursuite de la convention de l'exposition.

Les vendeurs de machines agricoles peuvent exposer à la BEA

Contrairement à ce qu'on croyait, les entreprises de commerce membres de l'Association suisse des fabricants de machines agricoles (ASM) ont la possibilité de se présenter à la BEA '93. C'est la conclusion de la BEA bern expo, puisque le Tribunal III de Berne vient de déclarer nulle la Convention de l'ASM. La BEA bern expo avait en effet instruit une procédure judiciaire contre l'ASM qui interdisait à ses membres d'exposer leurs machines ailleurs qu'à l'AGRA-MA (elle a lieu une fois par année, en alternance à Lausanne et à Saint-Gall). Cette convention représentait un boycottage de la foire-exposition BEA, et ces deux dernières années, le secteur des machines agricoles y avait sensiblement diminué d'envergure. Par décret intérimaire, le Tribunal a maintenant donné l'ordre à l'ASM d'aviser ses membres qu'ils peuvent également participer à la BEA (du 24 avril au 2 mai) sans risquer d'être exclus de l'AGRA-MA – qui est la foire-exposition la plus importante de Suisse dans le domaine des machines agricoles.

Pour sa part, la BEA dispose d'un délai de 30 jours pour réfléchir aux mesures qu'elle désire prendre en cette affaire et, le cas échéant, d'intenter un procès à l'Association suisse des fabricants de machines agricoles. Le décret intérimaire reste en vigueur jusqu'au jugement exécutoire.

Par lettre circulaire, le Comité central de l'ASM souhaite évaluer si la convention a encore sa raison d'être.

Greenland – Fusion des représentations Vicon et PZ

L'intégration européenne des activités commerciales du groupe Greenland va également se concrétiser en Suisse. Ernst Messer SA, à Niederbipp, reprend dès le 1.1.93 la représentation Vicon, assurée jusque là par la maison Grunderco SA, à Satigny. Il est prévu que la reprise soit terminée à la mi-février 1993.

Les programmes de production des deux marques Greenland se complètent. L'offre combinée de Vicon et PZ



permet à Greenland et à Messer SA d'offrier un assortiment complet à leurs clients, ce qui permettra de mieux répondre aux attentes sans cesse grandissantes des agriculteurs en matière de soutien à la vente, de service et de pièces de rechange.

Messer SA, importateur de PZ depuis 1962, est une filiale de Bucher-Guyer SA à Niederweningen. Mis à part les produits Greenland, elle est également dépositaire des marques autrichienne Bauer, suédoise Aloe, et italienne Goldoni. La vente et le service après-vente seront assurés par Messer à Niederbipp, alors que Bucher-Guyer SA se chargera de la fourniture des pièces de rechanche.

Ernst Messer SA Machines agricoles et industrielles Niederbipp